

LES NOUVELLES DE LA BIGORRE

Dispensé de timbrage

TARBES PPDC



Mensuel édité par l'Association de Diffusion de la Presse Démocratique des Nouvelles de la Bigorre
Prix 1 € • avril 2017 - N° 322

Journal des communistes des Hautes-Pyrénées

Sommaire

to.	p 1
itique	
gislatives	
mmage	
ymond Guillaume	p 2
Vie du parti	
Régionalisation SPE	
Soirée formation	p 3
Politique	
Logement	p 4

Editorial

S'engager jusqu'au bout !

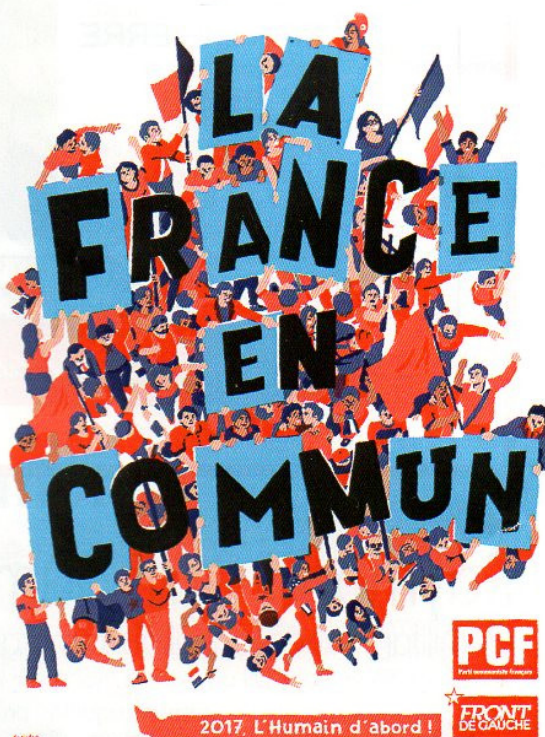
A quelques encablures du 1^{er} tour de l'élection présidentielle, demeure un niveau encore important d'indécision. En même temps l'idée monte dans l'opinion qu'une réelle politique de gauche ne serait plus hors de portée dans notre pays.

La dynamique bien réelle créée autour de la candidature de Jean-Luc Mélenchon, ces dernières semaines, qui le place aujourd'hui en 3^{ème} position dans les sondages, contribue fortement à ce sentiment.

Engagés dans la campagne de Jean-Luc Mélenchon, les communistes n'y sont pas pour rien. Déterminés à porter une politique alternative à l'austérité, une politique de promotion des services publics, de l'emploi, de l'augmentation du pouvoir d'achat, de l'égalité salariale femme/homme, de la réduction du temps de travail, de la retraite à 60 ans, de la protection sociale solidaire, ils sont cohérents et ne renient rien de leur originalité qu'ils développent d'ailleurs dans leur projet : « la France en commun ».

Plus que quelques jours, pour rencontrer, débattre et convaincre que ce qui était impensable hier n'est pas impossible aujourd'hui et si il y a une probabilité que Jean-Luc Mélenchon soit au deuxième tour, il faut s'en saisir.

Le vote pour Jean-Luc Mélenchon, c'est le choix d'une France solidaire,



juste, démocratique et pacifiste que les communistes appellent de leurs vœux. C'est construire ensemble une nouvelle majorité politique autour d'un projet de gauche en rupture avec les politiques menées depuis 2012.

Jusqu'au bout engageons nous pour l'Humain d'abord.

■ Hervé Buffat

ELECTIONS LEGISLATIVES 11 ET 18 JUIN 2017

VOS CANDIDATS

1^{ERE} CIRCONSCRIPTION

PHILIPPE
LACOUME



SIMONE
GASQUET

2^{EME} CIRCONSCRIPTION

MARIE-PIERRE
VIEU



VINCENT
RICARRERE

2017, L'humain d'abord !



Raymond Guilhaume

Un militant exceptionnel qui a marqué la vie syndicale et politique du département



Il nous a quittés brutalement le 21 mars 2017 à l'hôpital de Tarbes.

Raymond est né le 11 novembre 1930. Il a vécu sa jeunesse à Castelvieilh dans une famille où les valeurs rurales étaient très fortes, basées sur le travail, la rigueur, l'honnêteté et aussi le partage.

Lorsqu'il est embauché à l'ALSTOM, il adhère tout naturellement à la CGT, puis au Parti Communiste Français en 1960 au sein de la cellule Jean LARTIGUE. Il quittera ALSTOM pour partir en retraite en 1988 à l'âge de 58 ans.

Au sein du PCF, il a occupé des responsabilités au Comité Fédéral des Hautes-Pyrénées, des années 70 aux années 95. Il a été élu très tôt au comité de section de Tarbes-Sud, au comité de section de l'ALSTOM, de Tarbes-Banlieue, puis à celui de la section d'Aureilhan.

Raymond a été un militant fidèle, honnête, intègre, soucieux du devenir du Parti Communiste Français. Il ne manquait jamais une réunion ni une manifestation dans les rues de Tarbes ou de Toulouse.

Il a aussi été élu Conseiller Municipal à Aureilhan de 1983 à 2001.

Pour les communistes bigourdans, Raymond GUILHAUME est une référence. Il faisait partie du socle collectif à Aureilhan et à la fédération des Hautes-Pyrénées. Sa force de conviction, son humanisme vont beaucoup nous manquer.

A Elise, sa très chère compagne, à sa famille, nous disons toute notre affection, notre solidarité et notre fraternité.

Vers une régionalisation du Service Public de l'Emploi ?

Vendredi 17 mars la délégation Front de Gauche (PCF-ENSEMBLE-PARTI DE GAUCHE) du conseil régional a rencontré à Toulouse l'intersyndicale CGT, FO, SNU/FSU, de Pôle Emploi inquiète de la candidature de la région à la mise en œuvre de la délégation de compétence de l'État à la Région, portant sur la coordination des acteurs du Service Public de l'Emploi.



Cette possibilité offerte par la loi NOTRE, mais sans caractère obligatoire, a fait l'objet d'une délibération soumise à la pré-approbation des conseillers régionaux lors des commissions sectorielles du 9 mars dernier avant validation définitive à la commission permanente du 24 mars. En effet, « la Région souhaite que la coordination des acteurs du Service

Public de l'Emploi soit accompagnée de manière effective du transfert des crédits de l'État concernant l'accompagnement des publics vers l'emploi et la gestion prévisionnelle territoriale des emplois et des compétences qui relève de la dynamique locale ».

Lors du passage en commission sectorielle, notre délégation a donné un avis défavorable et a demandé le retrait de ce dossier, demande refusée à ce jour (pour info le vote était le suivant : 6 contre - 1 abstention - 8 pour - 5 NPPV).

Plusieurs raisons expliquent notre position.

De quels transferts des crédits de l'État parle-t-on quand on sait que le gouvernement a décidé de ne pas augmenter l'enveloppe budgétaire destinée à Pôle Emploi dont le montant est en baisse de 30 millions d'euros cette année ?

De plus, cette expérimentation n'est ni plus ni moins qu'une ouverture à la régionalisation du Service Public de l'Emploi : en effet, alors que l'Article 7 de la loi NOTRE précise le contraire, nous avons été informés que des services de la DIRECCTE seront mis à disposition de la Région ; d'autre part, cette délégation

d'une durée de 3 ans, renouvelable une fois, sera soumise à une évaluation finale qui pourra permettre de définir les modes de gestion les plus adaptés.

Et même si la loi NOTRE donne des assurances quant à l'attachement des services à leur ministère d'origine, on est en droit de s'interroger sur l'opportunité et la nécessité d'une telle expérimentation car des passerelles et des coordinations entre les différents partenaires existent déjà.

Enfin, présenter un dossier d'une telle portée et sur un sujet aussi sensible en commission permanente et non en assemblée plénière coupe court à tout débat sur la question et donne l'assurance à la Présidente de la Région de le valider sans risque de rejet ; en matière de démocratie on peut mieux faire.

Pour notre délégation, l'accompagnement des demandeurs d'emploi doit rester la compétence exclusive de l'État afin que chacun puisse bénéficier des mêmes droits et garanties quel que soit son lieu de résidence. Nous dénoncerons et nous opposerons systématiquement à tout démantèlement du Service Public. C'est un de nos engagements de campagne et nous nous y tiendrons.

■ Yolande Guinle

Soirée de formation pour les nouveaux adhérents du pcf

Le besoin de formation s'exprime régulièrement dans le parti d'une façon pressante. D'autre part, le renouvellement en nombre et en génération du corps militant pose, depuis longtemps maintenant, un vrai enjeu sur la transmission du savoir-faire, de l'expérience de l'engagement politique et de l'animation de nos structures.

Il pose aussi le besoin d'apports de formation politique, pour pallier - en partie - aux conséquences « du trou générationnel » qui touche le collectif militant.

Dans ces conditions une commission a été mise en place pour proposer une offre de formation aux communistes des Hautes-Pyrénées, qui s'articule à l'offre de formation nationale.

Cette commission a besoin de s'étoffer avec des représentants par sections. Nous appelons donc les sections du département, à désigner des camarades pour participer aux travaux de la commission formation des communistes.

La première soirée de formation est consacrée aux nouveaux adhérents, qui ont adhéré au PCF depuis 2009.

On abordera l'histoire du PCF qui sera présentée par Jean PORTEJOIE.

■ Philippe BARRIERE



Cette soirée se déroulera
le jeudi 11 mai 2017
de 18h à 20h environ,
à la fédération
4 rue des haras à Tarbes.

Halte aux expulsions !

Chacun le sait et le reconnaît aujourd'hui, avoir un logement conditionne l'exercice de nombreux droits. Ainsi, sans logement, difficile, voire impossible, de chercher et de trouver un emploi, impossible de fonder une famille, de se soigner, de vivre tout simplement.

Pour une France protectrice et solidaire

Dans la campagne électorale actuelle, certains candidats proposent de faciliter encore les procédures d'expulsions, laissant entendre que les locataires qui se retrouvent à la rue sont fautifs. Face à cette entreprise de culpabilisation, il faut rappeler les faits : 47% des impayés ont pour origine une perte d'emploi, 15% une perte de revenus suite à un divorce et 9% un problème de santé ou un accident.

Aussi nous soutenons les actions entreprises par les associations humanitaires et de locataires qui interpellent les pouvoirs publics en leur demandant un moratoire contre les expulsions.

Dans tout le pays, les militant-e-s communistes participent à des actions pour empêcher une expulsion locative avec les associations de terrain, les habitants, les élu-e-s. Depuis plusieurs années, de nombreux maires communistes prennent des arrêtés interdisant les expulsions locatives des familles en difficulté, mais ceux-ci sont à chaque fois annulés.

Dans notre programme « LA FRANCE EN COMMUN », nous proposons de construire un nouveau pacte social qui place en son cœur l'humain d'abord. Dans cette perspective nous proposons de mettre en place un ensemble de mesures qui permette le mieux vivre pour tous.



> Pour un Plan de mobilisation en faveur du logement

- Création d'un service public national et décentralisé du logement, de l'habitat et de la ville
- Création d'un pôle public de la construction avec une agence foncière nationale et le soutien d'un pôle public financier.
- Construction de 200 000 logements sociaux par an.
- Renforcement de la loi SRU avec le passage à 30 % de l'obligation de logement sociaux en zone urbaine.
- Aide à la pierre, financée par l'État, à hauteur de 40 % du coût de construction.
- Renforcement de l'encadrement des loyers avec l'objectif que le montant du loyer et des charges ne dépassent pas 20 % du budget des familles.
- Revalorisation des Aides Personnalisées au Logement.
- Suppression de la caution dans le parc privé.

JE CHOISIS UNE **VRAIE MUTUELLE**

0 actionnaire
0 dividende
100% solidaire

Santé
Retraite
Prévoyance

50 ans

mutami

Agences

Agence de Tarbes
8, Avenue de la Marne - 65000 Tarbes
Tél. 05 62 93 52 33

Agence de Bagnères-de-Bigorre
Rue Blanche-Odin - 65200 Bagnères-de-Bigorre
Tél. 05 62 95 48 98

Scannez-moi avec le lecteur de codes 2D de votre téléphone

www.mutami.fr